NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/902
20 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 124 de l'ordre du jour

PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Etien NINOV (Bulgarie)

I. INTRODUCTION

1. A sa 3e séance plénière, le 22 septembre 1989, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-quatrième session le point intitulé "Planification des programmes" et de le renvoyer à la Cinquième Commission.

2. La Cinquième Commission a examiné le point 124 de l'ordre du jour en liaison avec les points 38 (Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies) et 123 (Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991) à ses 11e à 19e, 23e à 32e, 34e, 36e, 37e, 39e, 45e, 46e, 48e et 59e séances, tenues respectivement les 13, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 27, 30 et 31 octobre, les 2, 3, 6 à 10, 13 à 15, 21, 22 et 27 novembre, et le 19 décembre 1989. Les observations faites au cours du débat sur cette question sont consignées dans les comptes rendus analytiques de ces séances (A/C.5/44/SR.11 à 19, 23 à 32, 34, 36, 37, 39, 45, 46, 48 et 59).

3. Pour l'examen de cette question, la Cinquième Commission était saisie des documents ci-après :

a) Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa vingt-neuvième session (A/44/16) 1/;

b) Incidences sur le budget-programme des recommandations contenues dans le rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa vingt-neuvième session (A/44/16/Add.1) 1/;

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 16 (A/44/16 et Add.1).

12p

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

c) Rapport du Conseil économique et social (A/44/3) 2/;

d) Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 3/;

e) Rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 4/;

f) Rapport du Secrétaire général intitulé "Contrôle, évaluation et information de gestion" (A/44/233);

g) Rapport du Secrétaire général intitulé "Etats des incidences sur le budget-programme" (A/44/234);

h) Lettre datée du 13 octobre 1989, adressée au Secrétaire général par le chef adjoint de la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale (A/44/645).

II. EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION SUR LE PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1990-1991

Chapitre premier. Politique, direction et coordination d'ensemble

4. A sa 23e séance, le 27 octobre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre premier du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991, qui figuraient aux paragraphes 74 et 80 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 2A. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix

5. A sa 27e séance, le 2 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 2A du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 84, 87, 88 et 91 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 2B. Affaires de désarmement

6. A sa 24e séance, le 27 octobre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 2B du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 97 à 100 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

2/ Paraîtra en tant que Supplément No 3 des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session (A/44/3/Rev.1).

3/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 6 (A/44/6/Rev.1), vol. I et II.

4/ Ibid., Supplément No 7 (A/44/7 et Add.1 à 7).

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Chapitre 2C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer

7. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 2C du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 104 à 106 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 3. Affaires politiques, tutelle et décolonisation

8. A sa 48e séance, le 27 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 3 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 113 et 114 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 4. Organes directeurs (activités économiques et sociales)

9. A sa 25e séance, le 30 octobre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 4 du projet de budget-programme, qui figuraient au paragraphe 117 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 5A. Bureau du Directeur général au développement et et à la coopération économique internationale

10. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 5A du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 120 à 124 de la première partie et au paragraphe 19 de la seconde partie du rapport du Comité du programme et de la coordination sur la première et la seconde partie de sa vingt-septième session [A/42/16, (première partie et seconde partie)] 5/.

Chapitre 5B. Bureau des commissions régionales (New York)

11. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 5B du projet de budget-programme, qui figuraient au paragraphe 127 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 6. Département des affaires économiques et sociales internationales

12. A sa 26e séance, le 31 octobre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 6 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 135 à 139 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

5/ Ibid., Quarante-deuxième session, Supplément No 16 (A/42/16).

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Chapitre 7. Département de la coopération technique pour le développement

13. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 7 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 143 à 146 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 8. Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale

14. A sa 27e séance, le 2 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 8 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 150 et 151 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 9. Sociétés transnationales

15. A sa 34e séance, le 10 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 9 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphe 154 à 159 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 10. Commission économique pour l'Europe

16. A sa 27e séance, le 2 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 10 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 162 et 163 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 11. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

17. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 11 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 166 à 168 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 12. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

18. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 12 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 171 à 176 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 13. Commission économique pour l'Afrique

19. A sa 28e séance, le 3 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 13 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 179 à 184 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Chapitre 14. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

20. A sa 27e séance, le 2 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 14 du projet de budget-programme, qui figuraient au paragraphe 186 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

21. A sa 45e séance, le 21 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 15 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 190 à 193 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 16. Centre du commerce international

22. A sa 29e séance, le 6 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 16 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 195 et 196 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 17. Centre pour la science et la technique au service du développement

23. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 17 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 199 à 202 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 18. Programme des Nations Unies pour l'environnement

24. A sa 30e séance, le 7 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 18 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 206 et 207 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

25. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 19 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 211 et 212 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 20. Contrôle international des drogues

26. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 20 du projet de budget-programme, qui figuraient au paragraphe 217 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Chapitre 21. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

27. A sa 31e séance, le 8 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 21 du projet de budget-programme, qui figuraient au paragaphe 219 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 22. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe

28. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 22 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 221 à 225 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 23. Droits de l'homme

29. A sa 32e séance, le 9 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 23 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 231 à 234 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 24. Programme ordinaire de coopération technique

30. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 24 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 236 et 237 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 25. Cour internationale de Justice

31. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 25 du projet de budget-programme, qui figuraient au paragraphe 240 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 26. Activités juridiques

32. A la même séance, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 26 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 245 à 249 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Chapitre 27. Information

33. A sa 39e séance, le 15 novembre, la Commission a approuvé sans vote les recommandations relatives au chapitre 27 du projet de budget-programme, qui figuraient aux paragraphes 260 à 269 du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/44/16).

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

III. EXAMEN DU PROJET DE RESOLUTION A/C.5/44/L.23

34. A la 59e séance, le 19 décembre, le Vice-Président de la Commission, M. Kwaku Duah Dankwa (Ghana), a présenté le projet de résolution A/C.5/44/L.23, qui avait été établi à la suite de consultations officieuses.

35. A la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/44/L.23 sans le mettre aux voix (voir par. 36).

IV. RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

36. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

Planification des programmes

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 31/93 du 14 décembre 1976, 32/197 du 20 décembre 1977, 37/234 du 21 décembre 1982, 38/227 A et B du 20 décembre 1983, 41/213 du 19 décembre 1986, 42/215 du 21 décembre 1987 et 43/219 du 21 décembre 1988,

Prenant acte des résolutions du Conseil économique et social 2008 (LX) du 14 mai 1976, 1988/77 du 29 juillet 1988, 1989/97 du 26 juillet 1989, 1989/109 du 27 juillet 1989 et 1989/114 du 28 juillet 1989,

Ayant examiné le rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa vingt-neuvième session 6/ et les parties pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour l'année 1989 7/,

Ayant également examiné les rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 8/,

---

6/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 16 (A/44/16).

7/ Ibid., Supplément No 3 (A/44/3/Rev.1) (A paraître).

8/ Ibid., Supplément No 7 (A/44/7 et Add.1 à 7).

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Ayant en outre examiné les rapports du Secrétaire général relatifs aux divers aspects de l'établissement des priorités dans les prochains plans généraux du projet de budget-programme 9/, aux états des incidences sur le budget-programme 10/ et au contrôle, à l'évaluation et à l'information de gestion 11/,

Réaffirmant l'importance d'un processus approprié de consultation entre organes techniques, sectoriels et régionaux sur le processus de planification, de programmation et de budgétisation,

Réaffirmant également l'importance de l'établissement des priorités en tant que partie intégrante du processus de planification, de programmation et de budgétisation,

Soulignant l'importance d'une méthode fiable pour le contrôle de l'exécution des programmes,

Soulignant l'importance de l'évaluation pour déterminer de manière systématique et objective l'utilité, l'efficacité, la productivité et l'impact des programmes et des activités par rapport à leurs objectifs,

Considérant que la coordination devrait viser à améliorer la compatibilité et la complémentarité des activités et programmes des organismes des Nations Unies,

Considérant également le rôle de coordination que joue le Conseil économique et social dans les secteurs économique et social,

Réaffirmant l'importance des fonctions de programmation et de coordination qu'exerce à l'Organisation des Nations Unies le Comité du programme et de la coordination, en sa qualité de principal organe subsidiaire de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social pour ce qui est de la planification, de la programmation et de la coordination,

Notant le rôle de coordination que joue le Comité administratif de coordination au niveau des secrétariats,

Réaffirmant à cet égard le rôle qui incombe au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en tant que président du Comité administratif de coordination, dans la coordination des activités des organismes des Nations Unies,

Tenant compte des commentaires et observations faits à la Cinquième Commission au sujet de la planification des programmes,

---

9/ A/44/272.

10/ A/44/234.

11/ A/44/233.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

I

Rôle des organes intergouvernementaux

1. Approuve les recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination au sujet de la procédure de consultation pour l'établissement du budget-programme 12/;

2. Prend acte des observations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au sujet de l'étendue de la participation des organes spécialisés au processus de planification et de programmation 13/;

3. Invite le Comité du programme et de la coordination et le Comité des conférences à prendre, dans le cadre de leurs mandats respectifs, les mesures voulues pour aider les organes techniques, sectoriels et régionaux à jouer un rôle plus efficace dans le processus de planification, de programmation et de budgétisation, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale;

4. Invite également les organes intergouvernementaux techniques, sectoriels et régionaux à examiner, en temps voulu, les avant-projets de plan à moyen terme et de budget-programme dans leur domaine de compétence, afin que le Secrétaire général puisse tenir compte de leurs recommandations lorsqu'il élabore les projets de plan à moyen terme et de budget-programme;

5. Prie le Secrétaire général de donner les conseils nécessaires aux organes et organismes visés aux paragraphes 3 et 4, afin qu'ils puissent s'acquitter avec efficacité des tâches qui leur sont confiées dans la présente résolution;

II

Priorités

1. Approuve les conclusions et recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination au sujet de l'établissement des priorités 14/;

2. Prend acte des observations correspondantes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 15/;

12/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 16 (A/44/16), par. 48.

13/ Ibid., Supplément No 7 (A/44/7), par. 69 à 72.

14/ Ibid., Supplément No 16 (A/44/16), par. 271 à 275.

15/ Ibid., Supplément No 7 (A/44/7), par. 92 à 97.

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

3. Prie tous les organes et entités compétents de continuer à tout faire pour établir et appliquer les priorités conformément au règlement et aux règles régissant la planificaiton des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation;

4. Prie le Comité du programme et de la coordination d'achever à sa trentième session l'examen du rapport du Secrétaire général sur les divers aspects de l'établissement des priorités dans les prochains plans généraux du projet de budget-programme 9/, notamment en ce qui concerne la corrélation entre priorités et fonds extra-budgétaires et en tenant compte des observations formulées à cet égard par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 85 de son rapport 8/, et de présenter des recommandations à ce sujet à l'Assemblée à sa quarante-cinquième session;

III

Contrôle de l'exécution des programmes

1. Prie le Secrétaire général de continuer à améliorer la méthode de contrôle de l'exécution des programmes et d'établissement des rapports y relatifs afin de pouvoir déterminer plus sûrement les taux d'exécution et mieux faire la comparaison entre l'exécution du produit final et les engagements définis dans les textes explicatifs des programmes du budget-programme approuvé;

2. Prie également le Secrétaire général de mettre au point une méthode pour harmoniser les rapports sur l'exécution des programmes et l'exécution du budget;

IV

Evaluation

1. Approuve les conclusions et recommandations faites par le Comité du programme et de la coordination au sujet de l'évaluation 16/;

2. Se félicite des efforts déployés par le Secrétariat pour affiner la méthode d'évaluation, souligne la nécessité de l'améliorer encore et invite instamment le Secrétariat à adopter une approche plus qualitative dans ses analyses d'évaluation chaque fois que des considérations concernant les programmes le justifient;

3. Souligne l'importance de l'auto-évaluation en ce qui concerne l'élaboration et l'exécution du plan à moyen terme et des programmes inscrits au budget-programme;

16/ Ibid., Supplément No 16 (A/44/16), par. 268, 288 à 290, 292 à 297, 299 à 307, 314 et 316 à 320.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

4. Renouvelle la demande qu'elle a formulée dans sa résolution 43/219 de faire en sorte que les rapports sur l'exécution des programmes et sur les évaluations ainsi que les conclusions et recommandations du Comité du programme et de la coordination concernant lesdits rapports, approuvées par l'Assemblée générale, soient présentés aux organes intergouvernementaux et aux organes spécialisés compétents de façon qu'il y soit donné suite;

V

Questions de coordination

1. Approuve les conclusions et recommandations relatives à la coordination que le Comité du programme et de la coordination a formulées au chapitre IV de son rapport 17/;

2. Prie le Comité administratif de coordination de modifier sensiblement la présentation et la teneur de son rapport annuel conformément aux conclusions et recommandations pertinentes du Comité du programme et de la coordination;

3. Invite le Conseil économique et social et le Comité du programme et de la coordination à améliorer les modalités d'examen du rapport annuel du Comité administratif de coordination, conformément à leurs mandats respectifs;

4. Prie le Secrétaire général de présenter le rapport annuel du Comité administratif de coordination au Comité du programme et de la coordination à sa trentième session ainsi qu'au Conseil économique et social, et de le lui soumettre ensuite à sa quarante-cinquième session, accompagné des conclusions et recommandations y relatives de ces organes, conformément à l'usage;

5. Invite le Comité du programme et de la coordination et le Comité administratif de coordination à examiner de manière approfondie à leur réunion commune de 1990 toutes les mesures visant à améliorer l'efficacité des réunions communes, notamment leur structure et le niveau de participation;

VI

Exécution

Prie le Secrétaire général de faire appliquer pleinement toutes les dispositions du règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation;

17/ Ibid., par. 325 à 331, 333, 335 à 340, 344 à 352, 357 à 361 et 364 à 368.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

VII

Autres conclusions et recommandations

Approuve les autres conclusions et recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination à sa vingt-neuvième session 6/ qu'elle n'a pas approuvées par ailleurs au cours de sa quarante-quatrième session.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library